

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_037](#) | [Années de formation : Sorbonne, rue d'Ulm](#)[CollectionBoite_037-44-chem](#) | [Kant. Beaufret. Item](#)[La Morale de Kant. La Métaphysique des Moeurs](#)

La Morale de Kant. La Métaphysique des Moeurs

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Cote**b037_f0909**

Source**Boite_037-44-chem** | Kant. Beaufret.

Langue**Français**

Type**FicheLecture**

Personnes citées**[Kant, Immanuel](#)**

Relation**Numérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730**

Références éditoriales

Éditeur**équipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).**

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 26/03/2020 Dernière modification le 23/04/2021

La Métaphysique des Mœurs.

Kant cherche le principe de la Moralité. La Moralité d'une action ne saurait consister dans son aspect objectif, dans sa matière: de l'expérience on ne pourra trouver que matière à moralité, non de véritables actes moraux; la moralité d'une action est dans la forme dont elle est faite, dans la forme.

Quelle est cette forme?

Les motifs de nos actes qui ne sont pas moraux relèvent de nos tendances subjectives; ils dépendent des contingences organico-psychiques particulières à chaque individu. Au contraire en ce qui concerne les actions morales, il est absurde de penser par exemple qu'un être raisonnable puisse concevoir que mentir est un devoir. Tous autres raisonnables agissant de la même façon lorsqu'ils font leur devoir. Par opposition aux actes amoraux qui sont particuliers, les actes moraux auront donc l'universalité.

D'où la première formule: Agis de manière que tu puisses vouloir que ta maxime devienne universelle (Or les mêmes circonstances tous les êtres raisonnables agiraient de même).

Ainsi l'impératif peut se définir que par sa forme: il peut donc être un impératif catégorique, car il ne soumet pas aux conditions particulières de l'expérience comme à des bruts. BnF
MSS

Complétons cette formule. Qu'est-ce que la maxime pour Kant; c'est un ensemble réel soumis à des lois, systématisé par notre esprit selon les catégories. C'est un ensemble réel soumis à des lois, systématisé par notre esprit selon les catégories.

L'acte moral étant lui aussi régi par une loi forme donc une partie de la nature. D'où la seconde formule bien liée à la 1^{re}.

Agir de manière que ta maxime puisse devenir une loi universelle de la nature.

Mais nous sommes bien encore dans le formal, bien que nous ayons déjà fait appel à une nature réellement existante, nous approchant ainsi de l'intuition. Il faudrait s'en rapprocher davantage et donner un but réel à l'acte moral.

Quel pourra être ce but.

Il ne saurait être dans l'expérience, ni dans l'imperatif catégorique : dans la raison qui n'est pas elle-même une matière mais une forme. La Raison est régie par les êtres raisonnables et en particulier dans l'homme. L'humanité sera donc la fin de l'acte moral ; elle est fin en soi, car elle s'impose au droit, quelle que soient les fins secondaires poursuivies par les individus particuliers, à tous les êtres raisonnables. La Raison s'impose donc comme une fin et ne saurait servir de moyen. D'où la 3^e formule :

Agis de manière à traiter l'humanité, aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre, comme une fin et jamais simplement comme un moyen.

Cette 2^e manière formulée se rapproche de l'intuition. En l'approfondissant on arrive au principe qui fonde la moralité toute entière.

L'être raisonnable est fin en soi ; par sa nature il fin et non moyen. Il ne saurait donc en tant qu'être raisonnable être soumis à un loi qui se servirait de lui pour se réaliser, s'imposant à lui de l'extérieur. Il ne pourra donc être soumis qu'aux lois universelles qui s'imposent à lui-même : c'est le principe de l'autonomie de la volonté : la volonté absolue se fait à elle-même sa propre loi.

Ce principe nous montre pourquoi nous nous sentons obligés aux actes moraux. Pourquoi sommes-nous forcés à écarter les moyens de nos actes amoraux ? Parce que nous désirons ces actes comme des fins. De là c'est pour que, en tant qu'être raisonnable, nous désirons agir selon la loi morale, que nous nous sentons obligés à écarter des actes amoraux.